

NOTRE PROJET ÉDUCATIF
2023-2027
École Rayons-de-Soleil



MISSION

Former des individus responsables et respectueux des autres, en aidant chaque apprenant à s'engager dans sa réussite en tant que citoyen de demain.

VISION

Construire une communauté éducative où le plaisir, la collaboration et le développement du plein potentiel de chacun est valorisé.

NOS VALEURS : AUTONOMIE, PLAISIR D'APPRENDRE ET RESPECT

TABLE DES MATIÈRES

1. **But et définition du projet éducatif**
2. **Encadrements légaux**
3. **Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**
4. **Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**
5. **Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)**
6. **Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**
7. **Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**
8. **Transmission et diffusion du projet éducatif**
9. **Mise en œuvre et suivi du projet éducatif**
10. **Reddition de compte du projet éducatif**

1. BUT ET DEFINITION DU PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services.

2. ENCADREMENTS LÉGAUX

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services.
 - respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)⁴ ;
 - couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
 - respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);

- assurer une cohérence par rapport au plan d’engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1)

Dans l’analyse du contexte, notamment des résultats obtenus par l’établissement d’enseignement au regard des orientations et des objectifs du plan d’engagement vers la réussite du centre de services scolaire, la pertinence d’une intégration de ces orientations et de ces objectifs dans le projet éducatif doit être évaluée. Dans le respect du principe de subsidiarité, il revient à l’établissement d’enseignement de déterminer une cible, qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n’empêche un établissement d’enseignement d’inscrire à son projet éducatif d’autres orientations ou objectifs que ceux qui figurent dans le plan d’engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l’analyse de son contexte et de ses priorités, s’il juge pertinent de le faire.

3. GROUPES AYANT COLLABORÉ À L’ÉLABORATION DU PROJE ÉDUCATIF

Le groupe qui a travaillé à l’élaboration du projet éducatif de l’école était composé d’une équipe multidisciplinaire comprenant des enseignants, la direction, des techniciennes en éducation spécialisé, la responsable du service de garde et d’autres intervenants clés. Les membres du groupe ont travaillé ensemble pour analyser les données disponibles sur l’école, notamment les résultats et le sondage effectué auprès des parents et du personnel. Tout le personnel de l’école a été impliqué dans le processus d’élaboration du projet éducatif afin de s’assurer que les valeurs et les priorités de l’école étaient bien représentées. Les membres du groupe ont pris le temps de réfléchir à ce qui était important pour l’école et pour les élèves, en se basant sur les valeurs et la vision de l’école. Les vulnérabilités ont été identifiées collectivement lors des rencontres de groupe. Les membres du groupe ont pris le temps d’écouter les perspectives des autres et ont travaillé ensemble.

Voici la liste des participants :

Mme Nathalie Lessard	Directrice
Mme Solange Prévost	Enseignante, école primaire Rayons-de-Soleil
Mme Marjorie Gilbert	Enseignante, école primaire Rayons-de-Soleil
Mme Amélie Latulippe	Enseignante, école primaire Rayons-de-Soleil
M. Pascal Tanguay	Enseignant, école primaire Rayons-de-Soleil
Mme Rosalie Leclerc	Étudiante en enseignement, école primaire Rayons-de-Soleil

Mme Annie Gasse	Responsable du service de garde.
-----------------	----------------------------------

Voici la liste des personnes consultées ou qui ont participé partiellement :

Mme Élisabeth Gosselin	Orthopédagogue
M. William Brûlé	Enseignant en éducation physique
Mme Véronique Nadeau	Conseillère pédagogique
Mme Caroline Chabot	Technicienne en éducation spécialisée
Gabrielle Chabot	Enseignante anglais et musique

4.Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, l'établissement doit dresser la liste des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

Le projet éducatif doit émerger du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 7)

Pour l'élaboration du projet éducatif, nous avons mené quelques consultations auprès de la communauté scolaire. Tout d'abord, nous avons analysé les besoins de l'école et les défis auxquels elle fait face. Ensuite, le centre de services a envoyé un sondage aux parents et nous avons reçu des réponses de 20 % des parents du secteur. Grâce à ce sondage, nous avons pu mieux analyser nos forces, nos défis et identifier les priorités d'actions pour notre école. Nous avons également pu mieux comprendre les priorités des parents et leurs attentes envers l'école. Ces consultations ont été essentielles pour l'élaboration d'un projet éducatif qui répond aux besoins de tous les acteurs de la communauté scolaire.

5.Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

L'école Arc-en-Ciel et l'école Rayons-de-Soleil ont uni leurs forces pour former un conseil d'établissement représentatif des deux écoles, avec tous les postes occupés et une participation active des parents. Afin de respecter le caractère unique de chaque milieu, chaque école présentera son propre projet éducatif, qui tient compte des défis et des enjeux particuliers de chacun. Notre objectif commun est d'offrir une éducation de qualité.



St-Magloire est une petite municipalité de la MRC des Etchemins, située dans un milieu rural. Elle compte une population de 712 habitants et se trouve à la limite du territoire du centre de services de la Beauce-Etchemins. L'école Rayons-de-Soleil est l'école primaire de la municipalité, offrant une éducation de qualité aux enfants du village et des environs. En plus de l'école, St-Magloire dispose de plusieurs commerces locaux, dont un marché AXEP, la menuiserie GL, Moulure Moderne, un salon de coiffure et un dépanneur. Chaque année, la municipalité organise un festival qui rassemble les résidents et les visiteurs pour des moments de convivialité et de festivités. St-Magloire est également un endroit idéal pour les amoureux de la nature, avec des paysages magnifiques qui offrent des possibilités de randonnée et de découverte de la faune et de la flore locale.

L'école Rayons-de-Soleil est une petite école accueillante qui varie en nombre d'élèves d'une année à l'autre en raison de départs et d'arrivées fréquents. Elle accueille 51 enfants de la maternelle à la 6e année et tous les groupes sont à degré multiples. De plus, elle accueille les enfants de Sainte-Sabine, car l'école de ce village est fermée. L'école dispose également d'un service de garde pour les élèves.

Notre école, Rayons-de-Soleil, accueille une clientèle diversifiée comprenant des élèves ayant des besoins particuliers (EHDA). Nous avons actuellement un élève avec une cote d'évaluation qui requiert des services particuliers. Nous avons également mis en place neuf plans d'interventions personnalisés pour les élèves qui en ont besoin afin de les aider à atteindre leur plein potentiel. Cependant, nous ne disposons pas d'une classe ressource à l'école. Si un élève nécessite ce service, il doit se rendre à l'école des Appalaches, qui est située à 25 km de distance. Nous comprenons les défis que cela peut représenter pour les élèves et les familles et nous travaillons avec eux pour trouver des solutions adaptées. Il est important de noter que l'indice de défavorisation de notre école est de 8. Cette réalité socio-économique peut avoir des incidences sur la réussite scolaire, notamment en termes de ressources financières, de soutien familial et de ressources éducatives à la maison. C'est pourquoi nous sommes engagés à offrir un environnement inclusif et stimulant pour tous nos élèves, afin de les aider à réussir malgré les défis qu'ils peuvent rencontrer.

Le personnel de l'école Rayons-de-Soleil se compose de 9 enseignants, une technicienne en éducation spécialisée, une éducatrice en service de garde, une secrétaire, un concierge et une direction. L'un des avantages de cette équipe est sa stabilité, avec peu de mouvements de personnel d'une année à l'autre. Le seul changement intervient au niveau de la classe de 5e et 6e année, car il n'y a pas de poste à temps plein pour cette année scolaire. La direction est présente depuis 3 ans et partage son temps entre trois écoles. Cette stabilité permet une continuité dans l'enseignement et une bonne collaboration entre les membres du personnel.

Pour ce qui est des **pratiques pédagogiques** à notre école, nous trouvons que la maîtrise de la langue d'enseignement est importante pour la réussite des élèves. Les enseignants ont travaillé en communauté d'apprentissage pédagogique (CAP) pour travailler l'écriture chez les enfants pendant près de 4 ans. Les résultats des élèves sont satisfaisants et ils veulent maintenant concentrer leur énergie sur la lecture. En 2018, le thème des communautés d'apprentissage pédagogique est l'écriture.






De plus, plusieurs élèves de la 1^{re} à la 6^e année bénéficient d'un soutien en orthopédagogie. Il arrive que les groupes d'orthopédagogie diffèrent lors de l'année scolaire puisque nous privilégions l'approche de la RAI. L'orthopédaogogue et les enseignants fixent des objectifs précis que l'on travaille de façon intensive sur un cycle en moyenne.

Du côté **numérique**, les enseignantes ont fait l'acquisition de robots et de plusieurs tablettes. Elles intègrent bien les tablettes dans le quotidien, mais elles doivent mettre du temps pour s'approprier le fonctionnement des robots. Nous croyons que l'auto-formation est une bonne manière de s'approprier le matériel. Du côté de la **culture de collaboration**, nous avons beaucoup de parents qui s'impliquent. À chaque année, le service de garde ne sait pas s'il sera déficitaire ou s'il aura un surplus financier. Des parents se sont mobilisés pour trouver des solutions.

GABARIT POUR LE TABLEAU DE VOTRE PLAN D'ACTION

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF							Plan d'engagement vers la réussite	
Orientation #1	Assurer le développement des compétences personnelles et professionnelle nécessaire aux défis actuels et futurs.						Objectif PEVR : Agir sur le développement des compétences de l'apprenant. (Communication, esprit critique, créativité, citoyenneté, résolution de problèmes, caractère)	
Objectif	1. D'ici 2027, améliorer les compétences des apprenants en matière de fonctions exécutives. 2. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, accroître la compétence des enseignants en matière d'apprentissage en profondeur. 3. D'ici 2027, les élèves développeront leurs compétences liées à l'apprentissage en profondeur. (Les 6 compétences)	Indicateur(s)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2028			
		1. Le pourcentage d'élèves du 2 ^e cycle capable de nommer leurs défis et leurs forces en lien avec les fonctions exécutives, évalué à partir d'auto-évaluations réalisées par les élèves à mi-année et en fin d'année scolaire.	Inconnue	2023-2024	85 %			
		2. Le taux de satisfaction des enseignants ayant suivi les ateliers et les sessions de formation en apprentissage en profondeur, mesuré par un questionnaire.	Inconnue	2023-2024	85 %			
	3. Le pourcentage d'élève qui atteint un niveau de compétence de base en lien avec les 6 compétences de l'apprentissage en profondeur.	Inconnue	2023-2024	80 %				
Identification des actions	Groupe(s) visé(s)	Responsable (s) et collaborateurs	Ressources requises			Mode d'évaluation	Suivi et commentaires	
			Humaines	Matérielles	Financières		✓ Réalisée ⬆ En contrôle ⚠ À surveiller 🚩 Réalisation improbable ✗ Non amorcée	
1. Enseignement explicite : Intégrer des activités d'enseignement explicite des fonctions exécutives.	Maternelle à 6 ^e année	Responsable : Nathalie Lessard	Richard et Nancy	Affiches Documents d'évaluation	Formation pour le personnel nouveau. (500 \$)	Auto-évaluations et réflexions : Encourager les élèves à réfléchir sur leurs propres compétences liées aux fonctions exécutives à l'aide d'auto-évaluations.	Évaluation mi-année	Évaluation fin d'année

		Collaborateurs : Richard Guillemette, Nancy Gaudreau, titulaires et TES				Réactions des enseignants : Recueillir les impressions et les observations des enseignants sur les progrès des élèves en matière de fonctions exécutives		
Organiser des ateliers et des sessions de formation animées par des CP en apprentissage en profondeur pour fournir des informations théoriques et des exemples pratiques.		Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Véronique Nadeau (CP)	Conseillère pédagogique Soutien en classe Utiliser les rencontres pédagogiques.	Photocopies Livres apprentissage en profondeur	Libération école de 2 jours pour chaque enseignant (3600\$)	Évaluation qualitative des retours des participants : Collecter des retours verbaux ou écrits des participants concernant leur expérience durant les ateliers et sessions. Des questionnaires peuvent être utilisés.	Évaluation mi-année	Évaluation fin d'année
Intégrer dans des activités quotidiennes les compétences en apprentissage en profondeur.		Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Véronique Nadeau (CP) Titulaire et TES	Conseillère pédagogique Soutien en classe Utiliser les rencontres pédagogiques			Observation : Observer la participation des élèves et leur engagement dans les activités quotidiennes ou l'apprentissage en profondeur est utilisée. Auto-Évaluation : Encourager les élèves à s'auto-évaluer en utilisant des critères prédéfinis.		

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF							Plan d'engagement vers la réussite	
Orientation #3	Soutenir le progrès scolaire par le développement continu de notre expertise.						Objectif PEVR: Mettre en œuvre des pratiques probantes actualisées.	
Objectif	D'ici à la fin 2027, améliorer la compétence en lecture des élèves en augmentant leur niveau de compréhension de lecture.	Indicateur(s)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2028			
		Diminuer le pourcentage d'élèves dans la zone à risque en lecture.	31 % d'élèves dans la zone à risque ou critique	Juin 2023	Moins de 20 % d'élèves dans la zone à risque.			
Identification des actions	Groupe(s) visé(s)	Responsable (s) et collaborateurs	Ressources requises			Mode d'évaluation	Suivi et commentaires	
			Humaines	Matérielles	Financières		 Réalisée  En contrôle  À surveiller	 Réalisation improbable  Non amorcée
1. Mettre en place un programme de lecture quotidienne.	1 ^{er} année à 6 ^e année	Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Chaque titulaire TES	Libération pour organiser le programme de lecture.	Achat de livres	200 \$ Achat des minutes nécessaires	Évaluation des élèves : Utiliser les entretiens de lecture à 3 moments de l'année pour évaluer les progrès des élèves. Rétroaction des enseignants :	Évaluation mi-année Observation continue en classe Observer activement la participation des élèves pendant les sessions de lecture	Évaluation fin d'année Évaluation de lecture Comparer les résultats actuels des évaluations.

					à la TES. 5000 \$	Recueillir des retours d'information réguliers auprès des enseignants pour évaluer leur engagement et identifier d'éventuels obstacles.	quotidienne, en notant leur implication, leur intérêt et leur interaction avec le matériel de lecture.	
2 Mettre en place lecture interactive enrichie. (maternelle, premier cycle)	Maternelle et 1 ^e cycle	Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Andréanne Poulin, Véronique Nadeau, titulaire de maternelle et titulaire du 1 ^e cycle	Équipe cycle avec les 3 écoles	Achat d'album	500 \$ 1000\$	Observations en classe : Observer les réactions des enfants pendant les séances de lecture interactive. Notez leur engagement, leur participation, leur intérêt pour les histoires et leur niveau d'interaction. Évaluations informelles : Utiliser des jeux ou des activités ludiques liés à la lecture pour évaluer leur compréhension. Par exemple, demandez-leur de raconter ou de dessiner une partie de l'histoire pour vérifier leur niveau de compréhension.	Évaluation mi-année	Évaluation fin d'année
3.Utiliser efficacement la rétroaction au quotidien	1 ^{er} année à 6 ^e année	Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Chaque titulaire TES	Prévoir une ressource pour soutenir les titulaires (CAP)	Libération de 4 jours pour la CAP Accompagnement de 3 périodes dans les casses pour du Co-enseignement.	5000 \$	Entretiens ou groupes de discussion : Organiser des groupes de discussion pour recueillir les opinions des enseignants sur l'efficacité de la formation, sur la manière dont elle a été mise en œuvre et sur les défis rencontrés. Rétroaction individualisée : Les enseignants fourniront des retours spécifiques à chaque enfant, en mettant l'accent sur leurs progrès, leurs réussites et les domaines à améliorer.		